



Les fondamentaux de l'urbanisme

Acteurs, outils et stratégie

L'aménagement urbain fait intervenir de multiples acteurs (collectivités, propriétaires fonciers, aménageurs publics ou privés, promoteurs, etc.) aux intérêts et logiques propres. La réglementation du droit des sols, la politique foncière ou encore le financement des équipements publics sont autant de paramètres qui se combinent pour **former un système** au sein duquel les acteurs élaborent des stratégies et tâchent de les mettre en œuvre.

Lors de cette formation, les stagiaires découvriront les logiques et interactions des acteurs d'un bourg en développement: l'occasion de clarifier les fondamentaux de l'urbanisme réglementaire, en particulier les PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Urbax s'adresse à tous sans pré-requis :

- les élus pourront y acquérir les ressorts d'une stratégie d'aménagement durable
- les techniciens y perfectionner leurs outils et procédures
- les architectes, paysagistes et acteurs de l'aménagement y découvrir les jeux d'acteurs en amont des opérations qui orientent la fabrique de la ville

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs : collectivités locales, opérateurs publics et privés, propriétaires.
- Savoir choisir et mobiliser les outils d'aménagement, en particulier les outils des PLU
- Approcher les logiques financières et foncières des projets d'aménagement
- Outiller les élu.es & agent.es à accompagner (cadrer) les porteurs de projets (promoteurs, pétitionnaires, etc.) pour préserver la qualité du cadre de vie

Public

Elu.es, agent.es des collectivités, architectes, paysagistes, acteurs.trices de l'aménagement

Prérequis

pas de prérequis

Date

Je 26 & Ve 27 juin 2025

+ débrief *facultatif* le 10/07/25

Durée

2 jours
soit 2 x 7h = 14 h

Horaires

Jour 1 **9h -17h30**
Jour 2 **9h -17h30**
Accueil café 15min avant

Lieux

CAUE Rhône Métropole 
6 bis, quai Saint-Vincent
Lyon 1^{er}

Tarif

640€net pour 2 jours
Professionnels secteur privé : formation prise en charge par votre OPCO
Elus & agents : contactez-nous pour établir la prise en charge des frais de formation

Modalités et délais d'inscription

Inscription **avant le 26.05.2025** dans la limite des places disponibles

Contact

Administratif
et référente handicap
Virginie Chaignion
v.chaignion@caue69.fr

Référente pédagogique

Anna Costes
a.costes@caue69.fr

Déroulé Jour 1

8 h 45 *Accueil café*

9 h 00 *Début de la formation*

Présentation et lancement

Élaboration collective du projet global d'aménagement
Prise en main de la simulation jouée

Déjeuner

Simulation jouée

Focus outils d'aménagement
Focus outils -fiscaux

17 h 30 *Fin de la journée*

Déroulé Jour 2

8 h 15 *Accueil café*

8 h 30 *Début de la journée*

Simulation jouée

Focus équilibre économique promoteurs
Focus équilibre d'une opération publique

Déjeuner

Poursuite et fin de la simulation jouée

Focus jeux d'acteurs
Bilan des outils

17 h 00 *Fin de la formation*

Intervenant-e-s

Expert-e-s

Christine Boisseau, urbaniste au CAUE 27, elle a contribué à la création du cas Urbax Bourg auprès de Thierry Vilmin et anime des sessions Urbax depuis de nombreuses années. *(sous réserve)*

Formatrice-teur

Anna Costes architecte et urbaniste, elle est chargée de la formation au CAUE Rhône Métropole et assure les contenus et le suivi pédagogique de la formation.

Méthodes pédagogiques

- Jeu de rôle
- Logiciel de simulation de la systémique de l'aménagement
- Apports descendants
- Mise en situation
- Échanges entre les participants

Modalités d'évaluation

- Auto-positionnement
- Questionnaire d'évaluation des acquis

Nous proposons **un temps de débrief des outils de la formation**

le jeudi 10 juillet

Ce temps est hors de la formation et facultatif, inscription à l'issue de la formation.

Avec le soutien du
Département du Rhône et
de la Métropole de Lyon

+ d'infos sur www.caue69.fr

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
Rhône Métropole

6 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
T. 04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr
NDA 82690577669

Elu.es locaux



CAUE
RHÔNE MÉTROPOLE

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT